Le marais de Morlin

Premier plan de gestion en faveur de la biodiversité 2011-2015

Un programme de gestion pour préserver la biodiversité

La biodiversité *ou diversité biologique représente l'ensemble des espèces vivantes, les communautés formées par ces espèces, les habitats dans lesquels elles vivent, sans oublier l'intégralité de leurs gènes. Elle constitue une ressource fondamentale pour la collectivité. Elle trouve sa place dans notre quotidien à travers l'alimentation ou la santé. Elle a toujours été une source de création artistique, de développement du tourisme. Sa préservation est une préoccupation commune à tous. La biodiversité est une ressource précieuse pour le territoire, un élément d'accession à un développement durable.*

Les conservatoires d'espaces naturels *sont des partenaires techniques créés pour aider les collectivités et les usagers à préserver leur patrimoine naturel. Leur statut associatif et leur neutralité leur donnent la possibilité de travailler avec tous les acteurs des espaces naturels et de les associer à cette démarche au travers des comités de pilotage.*

La gestion d'un site *est une somme d'opérations, ou un choix de ne pas intervenir, en faveur de la biodiversité : débroussaillage, entretien par la fauche, pâturage, mise en place de panneaux d'information si nécessaire, surveillance scientifique des espèces en danger… Elle ne remet généralement pas en cause les usages habituels sur le site et cherche, au contraire, à s'harmoniser avec ceux-ci.*

Le plan de gestion *qui est synthétisé dans ce document est issu de l'analyse produite par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes. Il détaille les objectifs et les actions proposées. Il devient la référence que chaque acteur du projet peut consulter pour comprendre et participer aux interventions réalisées.*

Rhône

Le marais de Morlin est situé dans les coteaux du Lyonnais, sur le plateau de Montagny (commune de Taluyers).

Intervenir en partenariat sur le marais de Morlin

Origine du projet

Propriété de la Commune de Taluyers, le marais de Morlin (3,51 ha) a été identifié comme une zone naturelle à protéger au début des années 80. Il s'agit en effet de l'un des derniers marais du département du Rhône.

En 1993, le site a été intégré au périmètre de l'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) des "Prairies et landes du plateau de Montagny". Les premières mesures de préservation ont ainsi été prises, à l'initiative du Département du Rhône et des Communautés de communes de la Vallée du Garon et du Pays Mornantais. Le site des landes de Montagny, dont le Marais de Morlin fait partie, est identifié à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département.

Un processus de concertation, réunissant l'ensemble des acteurs impliqués dans la vie du site, a été mis en place, avec pour ambition de définir les opérations de gestion nécessaires à la préservation de ce patrimoine exceptionnel.

Une convention d'usage ayant été signée en 2011 entre la Commune de Taluyers et le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, ce document présente le premier plan de gestion dédié à préservation du marais de Morlin de 2011 à 2015. Auparavant, les opérations de gestion et les études scientifiques étaient réalisées dans le cadre du plan de gestion de l'ensemble des trois ENS du Plateau de Montagny.

Ce marais, inondé de manière temporaire, se trouve dans une petite dépression naturelle, recueillant ainsi les eaux de pluie ruisselant des prairies environnantes. Faute d'exutoire, cette eau stagne sur le marais, d'autant plus que le sol est imperméable (sable granitique recouvert par une couche d'argile).

Zones humides, zones utiles

Les marais et les prairies humides jouent un rôle important dans la gestion de la ressource en eau. Ces zones "étalent" les crues et ralentissent les flux vers les prairies du plateau, en stockant puis en restituant l'eau, telles des éponges. Elles ont également une fonction d'épuration en piégeant des éléments polluants et en libérant ainsi des eaux de bonne qualité.

Histoire et usages

Une histoire d'hommes

Un marais reconsidéré

Dans le passé, le marais de Morlin était régulièrement fauché et pâturé. Or, avec l'abandon de ces pratiques agricoles, le site s'est embroussaillé. Dans les années 1970, la Commune a utilisé une partie des fossés du marais comme décharge municipale, un projet de motocross avait même été envisagé...

Cependant, la vision du site a changé depuis une vingtaine d'années. Ainsi, l'Association des chasseurs et propriétaires de Taluyers a d'abord réalisé un broyage annuel de la végétation pour éviter la fermeture totale du milieu.

Puis, en 1996, un plan d'aménagement a été élaboré par le SIVOM de la région de Mornant et la Fédération départementale des chasseurs. Des travaux ont alors été réalisés : broyage de ligneux, création ou agrandissement de pièces d'eau, nettoyage du canal de ceinture qui borde le marais, pose d'une clôture, création d'une digue sur une parcelle adjacente.

La comparaison des photos aériennes de 1945 et 1978 illustre bien l'embroussaillement du marais, faute d'entretien.

Les premiers travaux de restauration ont été entrepris en 1996 par le SIVOM et la Société de chasse de Taluyers.

Usages actuels

Le projet de valorisation a permis le retour d'une activité agricole traditionnelle, répondant aux besoins de production d'un partenaire agricole comme aux impératifs de conservation du milieu et des espèces. L'activité agricole sur le marais vise aujourd'hui avant tout l'entretien des prairies, le site pouvant être envisagé comme un espace complémentaire en période de sécheresse.

Le marais de Morlin est chassé par les membres de la Société de chasse communale de Taluyers. La mosaïque de milieux attire en effet le canard colvert, la sarcelle d'hiver, la bécasse et la bécassine des marais. Par ailleurs, le pigeon ramier, le chevreuil, le renard ou bien encore le lièvre gravitent en lisière ou sont de passage.

Ainsi, par leurs actions de gestion de l'espace, lors de la restauration du marais dans les années 90, les chasseurs ont permis une reconquête du milieu et une diversification du marais.

Depuis 1998, suite à une convention entre la Commune de Taluyers et un agriculteur, un troupeau de charolaises pâture le site, du 15 juin au 15 septembre. Les refus de pâturage sont fauchés en fin de saison.

Patrimoine naturel

Une nature exceptionnelle

Un joyau de biodiversité

Le marais de Morlin abrite de nombreuses espèces végétales (140 ont été recensées !) et animales, caractéristiques des zones humides. Certaines sont rares et protégées.

Ainsi, la gratiole officinale et la pilulaire, deux plantes qui peuvent être ici abondantes, sont très dépendantes des variations du niveau de l'eau. Le site héberge également des papillons remarquables comme le cuivré des marais et le damier de la succise.

La gratiole officinale.

L'orchis à fleurs lâches.

Le damier de la succise.

Une fougère peu commune a trouvé refuge dans le marais : l'ophioglosse ou langue de serpent.

Une végétation originale

La végétation du marais de Morlin est majoritairement constituée de laîches - des herbes hautes et coupantes qui forment la cariçaie - de prairies humides à joncs à fleurs aiguës, mais aussi de plantes amphibies et aquatiques. Ces formations végétales sont relativement intéressantes et remarquables localement, voire même au niveau du département.

La cariçaie.

Les inventaires effectués entre 1998 et 2010 ont permis de dénombrer 36 espèces différentes de libellules. La présence d'espèces liées aux zones humides temporaires et des effectifs souvent impressionnants font du marais de Morlin un véritable paradis pour les spécialistes des belles demoiselles !

Le triton crêté affectionne les zones bocagères mêlant prairies naturelles et bosquets. Comme tous les amphibiens, il vit à la fois sur terre et dans l'eau où il se reproduit. Il a été observé dans les mares du site.

Objectifs de gestion

Un projet pour les cinq années à venir

Le plan de gestion pour la période 2011-2015 synthétisé dans ce document vise quatre objectifs.

- Conserver, voire accroître, l'intérêt patrimonial des prairies humides.
- Restaurer et maintenir les milieux aquatiques annexes.
- Sensibiliser et informer le public.
- Conserver, voire accroître, la fonctionnalité du marais.

Conserver, voire accroître, l'intérêt patrimonial des prairies humides

Pourquoi intervenir ?

La dynamique naturelle de la végétation entraîne une évolution progressive des milieux ouverts herbacés, gagnés petit à petit par des buissons composés principalement de saules. Ce processus, s'il se généralise à l'ensemble du site, menace à terme la coexistence de plusieurs espèces de la faune et de la flore en raison de l'homogénéisation de la végétation. C'est pourquoi il paraît pertinent de favoriser une mosaïque de milieux naturels diversifiés en adoptant une gestion différenciée.

Ce qui est prévu

Le pâturage permet d'entretenir le marais. Un broyage sur les refus est programmé en fin de saison de pâturage, si nécessaire.

Une lutte contre des espèces invasives comme le solidage et la renouée du Japon est réalisée par débroussaillage ou arrachage avant la montée en graines et du pâturage.

Le solidage, une espèce invasive sur le marais.

Vérifier les réactions de la nature

La gestion d'espaces naturels n'est pas une science exacte. C'est pourquoi un regard permanent sur l'efficacité des opérations effectuées est toujours nécessaire. Des suivis de la végétation et de la faune remarquables sont ainsi réalisés afin d'observer l'impact des actions de gestion.

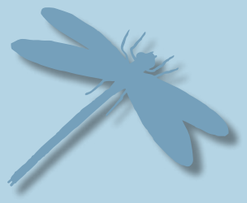

Restaurer et maintenir les milieux aquatiques annexes

Pourquoi intervenir ?

Les milieux annexes – mares, dépressions humides, fossés – constituent, à l'échelle du marais de Morlin, des zones singulières et diversifiées. De nombreuses espèces profitent en effet de la complémentarité des habitats qu'offre le site pour accomplir leurs processus vitaux : alimentation et reproduction. C'est le cas par exemple de nombreux amphibiens, comme le triton crêté.

Avec la diminution des phénomènes d'inondation (les prairies humides des environs ont été drainées dans les années 80), la création et l'entretien de nouvelles pièces d'eau ne sont plus assurés de manière naturelle. Par ailleurs, ces annexes aquatiques ont tendance à se combler et à se végétaliser progressivement. Il y a donc un intérêt fort à créer, restaurer et/ou entretenir ces milieux aquatiques annexes.

Ce qui est prévu

La qualité du réseau de mares du marais est améliorée grâce à des opérations de curage ou étrepage (décapage en profondeur).

Sensibiliser et informer le public

Pourquoi intervenir ?

Les richesses du marais de Morlin sont aujourd'hui peu valorisées et restent accessibles à un nombre restreint de personnes "initiées". Cette situation est notamment due à la confidentialité et à la faible grandeur du marais. Une ouverture au public n'est pas envisageable.

Il est donc opportun de développer des outils de communication limités aux populations locales, non pour favoriser une fréquentation sur place, mais afin de valoriser ce site auprès des riverains et notamment permettre la sensibilisation du public aux enjeux des zones humides.

Ce qui est prévu

Des sorties de découverte et des animations pédagogiques seront organisées.

Conserver, voire accroître, la fonctionnalité du marais

Pourquoi intervenir ?

Le marais de Morlin, indépendamment de la valeur patrimoniale des espèces et des habitats qui le constituent, présente un intérêt biologique et fonctionnel majeur pour la reproduction, le repos et l'alimentation des nombreuses espèces qui y transitent ou y séjournent.

Cette fonction de corridor biologique est à mettre en lien avec sa position centrale de l'APPB et de l'ENS du plateau de Montagny, composés d'une mosaïque de prairies humides. Egalement, le marais de Morlin présente un rôle hydrologique majeur au niveau du bassin versant et au sein du plateau de Montagny.

La préservation de la qualité hydrologique du marais passe par une meilleure compréhension de son fonctionnement à l'échelle du plateau de Montagny notamment.

Ce qui est prévu

Le fonctionnement hydrologique de la zone humide doit être étudié. Une meilleure connaissance de l'état et du fonctionnement de cette dernière permettra dans un deuxième temps de prévoir si besoin des travaux de restauration hydrologique adaptés.

L'installation de piézomètres permet d'étudier l'évolution du niveau d'eau dans le sol du marais. Les données sont relevées par la Société de chasse de Taluyers tous les quinze jours.

La ludwigie des marais.

Que pouvez-vous faire pour favoriser la réussite de ce projet ?

• Apporter votre point de vue aux membres du comité de suivi, celui-ci est important et sera écouté.
• Participer aux actions de gestion (entretien de la végétation, suivi des espèces...).
• Signaler au Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes toute observation liée aux espèces mentionnées dans ce document.
• Mettre à disposition certaines de vos photos que vous trouvez particulièrement réussies, ou d'anciennes photos du site.
• Contribuer à transmettre cette information.
• Signaler tout problème, toute difficulté susceptible de nuire au projet.
• Respecter la propriété privée.

Ce document est une synthèse du plan de gestion 2011-2015 du marais de Morlin (CATON C., 2011. Marais de Morlin. Plan de gestion 2011-2015, 119 p.)

CONTACTS

Chrystelle Caton
chrystelle.caton@espaces-naturels.fr
Tel : 04 72 31 84 50
Conservatoire d'espaces naturels
Rhône-Alpes
2 rue des Vallières
69390 Vourles
www.cren-rhonealpes.fr

Programme réalisé grâce au soutien financier de :

Novembre 2012

réseau
des conservatoires
d'espaces naturels
en Rhône-Alpes

Conception et mise en forme : CEN Rhône-Alpes
Photos : © C. Caton, F. De Brou F. Didier, F. Billaud, Fédération des chasseurs. Dessin : © Jean Grosson